

Section sportive Activités Gymniques collège Arthur Giovoni

la section sportive permet aux élèves motivés de bénéficier d'un entraînement renforcé tout en poursuivant une scolarité normale

Objecifs visés

Sur le plan éducatif :

- Goût de l'effort et autonomie
- Esprit d'équipe et respect
- Valorisation de la réussite sportive
- Éducation citoyenne

Sur le plan sportif :

- Progression en gymnastique et parkour
- Acquisition d'une culture gymnique (règlement, rôle de juge)
- Participation aux compétitions UNSS Apprentissage
- d'une bonne hygiène de vie

Organisation

- Cours hebdomadaires en plus de l'EPS 15 à 20 élèves
- Gym 3h : Lundi 14h-17h au Gymnase de Vignetta
- Parkour 1h30 : Jeudi 15h20 - 16h50 : Dojo du collège



Conditions d'accès /test de selection

Élèves de 6e à 3e :

- Fiche de candidature ci jointe à rendre au professeur de la classe de CM2 pour le vendredi 03 avril 2026
- Réunion information et test sportif : **Le 6 mai 2026 à 9h au collège** (éléments gymniques).
8h30 - 9h00 : réunion information élèves et parents - 9h15 - 10h15 : test sportif - 10h30 - 11h30 : entretien de motivation (10 min par élève) : venir avec son équipement sportif, une gourde d'eau
- Professeure responsable : Mme FICO
Sélection basée sur : niveau scolaire, potentiel sportif, motivation et aptitude médicale

Engagement de l'élève

- Assiduité à tous les entraînements (mot des parents ou certificat médical si nécessaire). Tenue et matériel obligatoires.
- Respect, conduite exemplaire et valeurs sportives.
- Organisation du travail scolaire.
- Investissement dans le projet individuel. Signalement des difficultés au professeur référent.
- **Engagement sur 2 ans à minima et participation à l'UNSS.**



Critères de maintien

- L'investissement personnel et les progrès réalisés. Le
- comportement, la motivation et l'état d'esprit. Les
- résultats scolaires et les efforts fournis.

Signature de l'élève :

Signature du parent :

